



CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Société anonyme au capital de 165 892 131,90 €

Siège social : 1, Cours Antoine Guichard

42000 Saint-Etienne

554 501 171 R.C.S. Saint-Etienne

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 10 MAI 2022

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la société CASINO, GUICHARD-PERRACHON se réunira le mardi 10 mai 2022 à 10 heures à Maison de la Chimie - 28 bis, rue Saint-Dominique - 75007 Paris.

Les documents et informations concernant cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Ils peuvent être consultés en ligne et téléchargés directement sur le site internet de la Société, www.groupe-casino.fr, à la rubrique « *Investisseurs / Actionnaires / Assemblée Générale* » où ils sont regroupés, pour l'essentiel, dans les documents suivants :

- **Documents d'Assemblée générale** : Avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 1^{er} avril 2022 - Brochure de convocation contenant notamment l'ordre du jour, la présentation des résolutions et le texte des résolutions - Formulaire de vote par correspondance ou par procuration - Nombre d'actions et de droits de vote au 1^{er} avril 2022.
- **Document d'Enregistrement Universel 2021** (en français).

Ces mêmes documents peuvent également être consultés par les actionnaires au siège social de la Société, 1, Cours Antoine Guichard - 42000 SAINT-ETIENNE, ou faire l'objet d'un envoi sur simple demande et sans frais adressée à BNP Paribas Securities Services – CTO, Service Assemblées - Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93761 PANTIN Cedex

L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et dans le journal « L'Essor - Affiches » du 22 avril 2022.

L'Assemblée générale sera retransmise en direct, en version audio, en français et en anglais, sur le site Internet de la Société www.groupe-casino.fr. Une rediffusion en différé sera également mise en ligne.

En fonction de l'évolution du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19 et de l'éventuelle adaptation de la réglementation relative aux réunions et délibérations des Assemblées générales des actionnaires, les conditions et modalités d'organisation de l'Assemblée générale de la Société pourraient être modifiées en conséquence.

Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement le site internet de la Société www.groupe-casino.fr, à la rubrique « *Investisseurs / Actionnaires / Assemblée générale* », où toutes informations sur les conditions de participation et d'accueil seront mises à leur disposition.

Saint-Etienne, le 19 avril 2022